



RECU EN PREFECTURE

Le 25 mai 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220519-D00684310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 mai 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Karima ROCHDI

Étaient absents :

Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Maxime PIGNARD, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER

OBJET : 31. Vie Etudiante - Subvention à Erasmus Student Network dans le cadre de l'Assemblée Générale 2022

Délibération n° 2022/006843

Vie Etudiante - Subvention à Erasmus Student Network dans le cadre de l'Assemblée Générale 2022

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 3	04/05/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le versement d'une subvention à Erasmus Student Network Besançon (ESN Besançon) au titre de l'organisation en juin 2022 de l'Assemblée Générale du réseau français ESN.

L'association des étudiants internationaux de Besançon accueillera ainsi près de 150 représentants de 38 associations dans le but d'élire le nouveau Bureau d'ESN France, de voter les changements de statuts et de bénéficier de formations.

La Ville de Besançon est sollicitée pour une subvention à hauteur de 2 000 €.

Assemblée Générale ESN France à Besançon du 10 au 12 juin 2022.

Erasmus Student Network Besançon (ESN Besançon), l'association des étudiants internationaux de Besançon, est particulièrement impliquée dans la vie étudiante bisontine. Elle travaille constamment avec les institutions locales (Université, Rectorat, CROUS, Ville de Besançon) pour mener à bien ses deux missions principales :

- la sensibilité à la mobilité auprès des jeunes de la région, ainsi que,
- l'accueil des étudiants internationaux et leur inclusion.

Chaque année, depuis 18 ans, ESN Besançon œuvre pour des centaines d'étudiants internationaux. Elle s'est distinguée en organisant à Besançon des projets ambitieux comme l'AGM en 2008 (Assemblée Générale Mondiale du réseau européen ESN, réunissant plus de 400 bénévoles), ou l'AG d'ESN France en 2017, ainsi que les événements récurrents comme « Ca Me Dit l'International » (événement annuel phare de sensibilisation à la mobilité internationale depuis 2012), ou encore la Nuit des Etudiants du Monde, en lien avec la Ville de Besançon, événement d'accueil officiel des étudiants internationaux en mobilité à Besançon.

Le réseau Erasmus Student Network (ESN) est un réseau d'associations d'accueil des étudiants internationaux, présent dans 42 pays, se divisant selon trois niveaux : ESN International, les Associations nationales et les Associations locales.

ESN International est l'association tête de réseau, basée à Bruxelles, chargée de porter les problématiques liées à la mobilité au niveau européen et d'animer les chantiers internationaux du réseau. **Les associations nationales** sont les associations tête de réseau des différents pays, chargées de porter les problématiques liées à la mobilité au niveau national et d'animer le réseau national **d'associations locales** qui ont décidé de rejoindre le réseau.

ESN Besançon fait partie du réseau ESN international, et de ce fait, elle appartient au réseau ESN France qui regroupe les associations françaises et participe tous les ans aux rassemblements nationaux organisés par les sections dans toute la France.

ESN Besançon, après avoir été élue par le réseau national, organisera en juin 2022 l'Assemblée Générale du réseau français. Près de 150 représentants de 38 associations se réuniront dans le but d'élire le nouveau bureau d'ESN France, de voter les changements de statuts et de bénéficier de formations.

Pour organiser cet événement d'ampleur, une équipe de bénévoles étudiants est mobilisée, afin de démarcher de nombreux lieux/prestataires, d'en coordonner le déroulement et d'en garantir les meilleures conditions d'accueil. Cet événement permet aux membres de se rencontrer, d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques et ainsi perpétuer le renouvellement d'idées, d'activités et de projets futurs. Il permettra de faire rayonner la Ville de Besançon comme destination d'échanges universitaires dynamique et accueillante.

Au programme, une cérémonie d'accueil, des séances plénières, des formations à destination des étudiants bénévoles, des ateliers sur la mobilité internationale, des visites de la ville. Un temps informel d'accueil et de cohésion au travers d'un « French Dîner » pendant lequel seront mises à l'honneur les différentes spécialités françaises, permettra de recréer du lien, de recruter de nouveaux bénévoles dans un contexte où la crise sanitaire a profondément impacté le milieu associatif étudiant.

La Ville est sollicitée par ESN Besançon pour une subvention à hauteur de 2 000 € sur un projet de budget de 15 400 €.

La dépense sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65-23-6574-0022078-10004.

En cas de non tenue de la manifestation (en raison du contexte sanitaire), le montant versé ne pourra excéder 60% de la subvention allouée (sauf production de justificatifs de dépenses attestant de dépenses supérieures).

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à Erasmus Student Network Besançon (ESN Besançon), au titre de l'organisation de l'Assemblée Générale France 2022.

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.